

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1171

16 juin 2009

SOMMAIRE

Abowijs International S.A.	56180	Foncier & Participations S.A.	56166
Aesha S.A.	56180	Gravey S.A.	56181
Amuco	56177	Hazel S.A.	56169
Arela Holding S.A.	56175	HDF Sicav DIVA (Lux)	56203
Axil S.A.	56181	Holding de l'Est	56169
Baldi Holding SA	56176	Icare Finance S.A.	56182
Beaurimmo S.A.	56187	IMEXAL s. à r.l. Alimentation Import-Export	56199
Beaurimmo S.A.	56189	IM International Models Holding S.A.	56167
Benchley Investments S.A.	56181	Indoor Media Company Luxembourg SA et/ou Boomerang Luxembourg SA	56192
Biopharma Investments S.A.	56168	Indoor Media Company Luxembourg SA et/ou Boomerang Luxembourg SA	56192
Carestin S.A.	56163	International Ventures Corporation S.A.	56183
CCN S.A. (Centre Coordination Nationale pour l'Information, la Valorisation et le Compostage)	56179	I.P.P. Luxembourg S.A.	56182
Centre Cyberentreprises Européen S.A.	56208	Kaltchuga Fund	56207
Citar-Invest S.A.	56181	Lahor Holding S.A.	56173
Citedevant S.A.	56185	Lumber Holdings	56171
Citedevant S.A.	56189	Lumedia Europe S.A.	56173
Clichy Holding S.A., SPF	56177	Melrose S.A.	56170
"COGINPAR" Compagnie Générale d'Investissements et de Participations	56173	Millepore S.A.	56175
Colfer S.A.	56179	Mirabaud Fund Management S.A.	56203
Contracting and Engeneering Enterprises C.E.E. Luxembourg Holding S.A.	56174	Misurf S.A.	56191
Cresa East S.A.	56176	Mit Holding S.A.	56177
Dakumo Holding S.A.	56172	Neropro Invest S.A.	56183
Deejay	56204	Nucifera	56163
Doremi	56165	Parker Holding S.A.	56174
Dubin Investment, S.A.	56172	PESCA Spf S.A.	56176
Edvima S.A.	56182	PEW Luxembourg Holding S.A.	56166
EMS Technologies - LXE	56199	Pierre Invest S.A.	56183
Espirito Santo International S.A.	56167	Power-Ars	56174
Europ Continents Holding	56167	Prescott Investment S.A.	56168
Exsigno S. à r. l.	56191	Private Estate Life S.A.	56208
Ficino S.A.	56164	Procap Holding	56172
Financial Overseas Investment	56164	Pusan S.A.	56184
Fly Invest S.A.	56169	Rasec International	56178

Seligman Global Horizon Funds	56185	Unicapital Investments II (Management)	
S.E.T.H. Société Européenne de Technologie S.A.	56168	S.A.	56204
Sicav Patrimoine Investissements	56203	Unicapital Investments IV (Management)	
Société de Gestion et d'Investissements Immobiliers	56180	S.A.	56203
Stemel Carinvest S.A.	56184	United Artists Growing Holding S.A.	56165
Sterope, S.A. S.P.F.	56170	Velafi Holding S.A.	56165
Stratodev S.à r.l.	56185	Venus	56178
TFAL Investments	56207	Vinci Real Estate Management	56175
Tumen Holding S.A.	56170	Vins et Domaines Finance S.A.	56184
Turquoise Investment Fund	56207	Wallpic Holding S.A.	56171
Unicapital Investments III (Management) S.A.	56204	Wodan Invest S.A.	56163
		Würth Reinsurance Company S.A.	56189
		Yaletipart S.A.	56171
		Zin S.A.	56164

Carestin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 56.396.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société anonyme CARESTIN S.A., prédésignée, sont convoqués à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
de ladite société anonyme qui se tiendra exceptionnellement le jeudi 2 juillet 2009 à 15.00 heures au siège social sis à
L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- pouvoirs à donner;
- questions diverses.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009067723/7430/16.

Wodan Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 108.933.

The shareholders are cordially invited to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Wodan Invest S.A. to be held on July 6th, 2009 at 16.00 pm at the registered office of the Company.
The Meeting has the following

Agenda:

1. Change of the members of the Board of directors and the Statutory Auditor of the Company;
2. Change of the registered office of the Company;
3. Miscellaneous.

The Directors.

Référence de publication: 2009069162/536/15.

Nucifera, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 83.970.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur le 30 juin 2009 à 9.30 heures par-devant Maître Schaeffer, notaire à Luxembourg, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification des articles 5 et 7 des statuts.
2. Révocation de deux administrateurs.
3. Nomination d'un nouvel administrateur.
4. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire.
5. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
6. Affectation du résultat.
7. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
8. Délibération sur la continuation ou la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
9. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009070026/1212/23.

Financial Overseas Investment, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 33.333.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi, 6 juillet 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Pietro LONGO, pour l'exercice de son mandat.
6. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
7. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009070509/29/20.

Zin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 21.348.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 7. Juli 2009 um 11.00 Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2008
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009070511/534/17.

Ficino S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 68.395.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 7 juillet 2009 à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009070513/534/17.

United Artists Growing Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 76.845.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juillet 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Non-ratification de la cooptation de M. Jacques CLAEYS comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2008 et décharge.
6. Non-ratification de la cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 19 décembre 2008 et décharge.
7. Nomination de M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
8. Nomination de M. Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
9. Reconduction de M. Gérard BIRCHEN dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
10. Non-renouvellement du mandat de commissaire aux comptes, venu à échéance, de la société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA, et décharge.
11. Nomination de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
12. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009070510/29/33.

Doremi, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 95.134.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 6 juillet 2009 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2009.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009070512/534/16.

Velafi Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 62.341.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 7 juillet 2009 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009070514/534/16.

Foncier & Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 5.322.

Convocation à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse suivante, 40, Rangwee, L-2412 LUXEMBOURG, le jeudi 25 juin 2009 à 17.00 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire.
2. Présentation, examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2008; affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations.
5. Divers.

Prière de se conformer à l'article 21 des statuts.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009052071/2059/18.

PEW Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 29.555.

Die Aktionäre werden hiermit zur Teilnahme an der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, welche am 25. Juni 2009 um 15.00 Uhr in L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Lagebericht des Verwaltungsrates und Prüfungsbericht des Kommissars.
2. Verabschiedung des Jahresabschlusses zum 31. Dezember 2008.
3. Beschlussfassung über die Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und des Kommissars für ihre Tätigkeit während des entsprechenden Geschäftsjahres.
5. Ablehnung der Kooptierung von Herrn Sébastien ANDRE als Verwaltungsratsmitglied, welche vom Verwaltungsrat am 22. Dezember 2008 beschlossen wurde, und Entlastung für seine Tätigkeit.
6. Annahme der Kooptierung von Herrn Jacques CLAEYS als Verwaltungsratsmitglied, welche vom Verwaltungsrat am 15. Dezember 2008 beschlossen wurde.
7. Ernennung des Herrn Hugo FROMENT, Verwalter von Gesellschaften, geboren am 22. Februar 1974 in Laxou (Frankreich), beruflich wohnhaft in L-1331 Luxemburg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, zum Verwaltungsratsmitglied bis zum Ende der statutarischen Generalversammlung des Jahres 2013.
8. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009064166/29/25.

Espirito Santo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 13.091.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 26 juin 2009 à 9.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et attribution du résultat au 31 décembre 2008.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009058871/14.

Europ Continents Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 16.913.

Les actionnaires de EUROP CONTINENTS HOLDING, Société Anonyme sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

pour le mercredi 24 juin 2009 à 11.30 heures à Luxembourg, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur la gestion et les opérations sociales concernant l'exercice clos au 31 décembre 2008;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008;
3. Présentation des comptes consolidés, du rapport de gestion consolidé et du rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2008;
4. Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes;
5. Affectation des résultats;
6. Nominations statutaires;
7. Fixation du montant des rémunérations et/ou jetons de présence à allouer aux administrateurs;
8. Autorisation au Conseil d'Administration de déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres;
9. Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir des actions propres de la société et fixation des conditions et modalités des acquisitions dans le cadre des dispositions légales;
10. Questions diverses.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront avoir déposé, au siège social, au plus tard le 18 juin 2009, les titres de ces actions ou les avis de blocage en constatant le dépôt dans des banques ou établissements de crédit.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009061665/546/29.

IM International Models Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 69.953.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 09.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2006, 2007, 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062604/696/17.

Biopharma Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 66.878.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062603/696/15.

Prescott Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 64.442.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 08.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062605/696/18.

S.E.T.H. Société Européenne de Technologie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 26.348.

Les Actionnaires et obligataires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062608/696/15.

Hazel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 79.207.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 12.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062606/696/17.

Fly Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 61.406.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062607/696/18.

Holding de l'Est, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 3.324.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 2009 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008; affectation des résultats;
3. délibération quant aux dispositions de l'art. 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
4. approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2008;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009063502/1017/19.

Tumen Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 60.652.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062646/696/18.

Melrose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 96.795.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 17.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 2004, 2005, 2006, 2007, 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062647/696/17.

Sterope, S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.328.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra au siège social, en date du 25 juin 2009 à 18 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2008.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Remplacement d'un membre du conseil d'administration.
6. Le cas échéant, décision quant à l'article 100 des LCSC.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064968/1004/19.

Wallpic Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 59.293.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009062683/696/17.

Yaletipart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 98.633.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 7 mai 2009, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour.

Avis de convocation

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 2 juillet 2009 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009063078/795/20.

Lumber Holdings, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 23.530.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2009 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064960/1023/17.

Dakumo Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 58.141.

Due to lack of quorum to act on the item of the agenda regarding article 100, the Annual General Meeting dated May 4, 2009 could not validly act on said item.

Notice of Meeting

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETINGwhich will be held on *July 2, 2009* at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:*Agenda:*

- Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The shareholders are advised that the resolutions on the above mentioned agenda will be validly passed by a 2/3 majority of the shares present or represented and voting at the Meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009063083/795/18.

Procap Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 4, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 50.225.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIREdes actionnaires qui aura lieu en date du *24 juin 2009* à 14.00 heures au siège social avec le suivant*Ordre du jour:*

- Constatation et approbation du report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.
- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.
- Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2008 et du compte de profits et pertes y relatif ; affectation du résultat.
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2008.
- Présentation et approbation du rapport consolidé de gestion et du rapport de contrôle relatifs aux comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2008.
- Approbation des comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2008.
- Divers.

Le Conseil d'Administration

Par délégation

Romain THILLENS

Référence de publication: 2009063498/565/24.

Dubin Investment, S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 133.088.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIREQui se tiendra au siège social, en date du *25 juin 2009* à 17 heures, avec l'ordre du jour suivant:*Ordre du jour:*

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2008.

4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision quant à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064965/1004/18.

Lumedia Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.209.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le *lundi 29 juin 2009* à 17.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009063499/8473/16.

"COGINPAR" Compagnie Générale d'Investissements et de Participations, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 5.136.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *25 juin 2009* à 14.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008; affectations des résultats;
3. délibération quant aux dispositions de l'art. 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
4. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
5. divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2009063501/1017/16.

Lahor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.073.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *24 juin 2009* à 09.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064959/1023/16.

Contracting and Engineering Enterprises C.E.E. Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 13.890.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 juin 2009 à 9H00 au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 28.02.2009
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064963/560/16.

Power-Ars, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 128.166.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra au siège social, en date du 30 juin 2009 à 18 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2008.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision quant à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064967/1004/18.

Parker Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 26.952.

Les actionnaires sont convoqués à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 juin 2009 à 13.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur et au président du conseil d'administration démissionnaire, M. Cornelius Martin BECHTEL, pour l'exercice de ses mandats.
6. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Sinan SAR, pour l'exercice de son mandat.
7. Non-ratification de la cooptation de M. Jacques CLAEYS comme administrateur décidée par les administrateurs restants en date du 12 décembre 2008 et décharge.
8. Non-ratification de la cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur décidée par les administrateurs restants en date du 22 décembre 2008 et décharge.

9. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
10. Nomination de M. Massimo RASCHELLA, administrateur de sociétés, né à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), le 16 avril 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
11. Reconduction de M. Gérard BIRCHEN dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
12. Reconduction de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.
13. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064975/29/34.

Vinci Real Estate Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 101.911.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra au siège social, en date du 25 juin 2009 à 16 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2008.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064969/1004/17.

Arela Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 16.330.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra extraordinairement le 26 juin 2009 à 11.00 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31.12.2008;
- Affectation du résultat au 31.12.2008;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064970/18.

Millepore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 83.730.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra extraordinairement le 26 juin 2009 à 9.00 heures au siège avec pour

56176

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31.12.2008;
- Affectation du résultat au 31.12.2008;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Ratification de la nomination d'un administrateur par le Conseil d'Administration du 27.03.2009
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064971/19.

PESCA Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 39.315.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra extraordinairement le *26 juin 2009* à 14.00 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31.12.2008;
- Affectation du résultat au 31.12.2008;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Ratification de la nomination d'un administrateur par le Conseil d'Administration du 27.03.2009
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064972/19.

Baldi Holding SA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 60.259.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra jeudi, le *25 juin 2009* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064973/29/16.

Cresa East S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.497.

The shareholders are hereby convened to the

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held on *June 25, 2009* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the board of directors and report of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts as of December 31, 2007.
3. Appropriation of results.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates during the related fiscal year.
5. Decision on the company's dissolution according to article 100 of the amended Corporate Act of August 10, 1915.
6. Sundry.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009064974/29/18.

Amuco, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 49.159.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *26 juin 2009* à 10.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064977/755/15.

Clichy Holding S.A., SPF, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 32.487.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi *26 juin 2009* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064978/755/19.

Mit Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 113.998.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 juin 2009 à 10.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064982/755/18.

Venus, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 103.046.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 25 juin 2009 à 10.00 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31.03.2009
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064994/584/22.

Rasec International, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.166.

Le conseil d'administration de la société RASEC INTERNATIONAL, société anonyme, ayant son siège social au 10, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, LUXEMBOURG, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.166, à l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la Société qui se tiendra le 24 juin 2009 à Luxembourg au siège social de la Société à 11h, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture des comptes au 31 décembre 2008;
2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes concernant les comptes au 31 décembre 2008;
3. Approbation des comptes au 31 décembre 2008;
4. Affectation des résultats;
5. Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
6. Nominations statutaires;
7. Divers.

Possibilité d'assister à l'assemblée générale:

Toute personne dont le nom figure dans le registre des actions nominatives de la Société, ainsi que toute personne détenant des actions au porteur de la Société peut assister à l'assemblée générale.

Déroulement de l'assemblée générale:

L'assemblée générale ordinaire débutera à 11h, y seront débattus les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

Représentation à l'assemblée générale:

Pour le cas où un actionnaire ne serait pas à même d'assister personnellement à cette assemblée générale ordinaire, il pourra voter par procuration. Des modèles de procuration sont disponibles sur simple demande effectuée par courrier à RASEC INTERNATIONAL, à l'attention de Mr Patrick GENTIL, 10, avenue de la Liberté, L - 1930 Luxembourg, LUXEMBOURG. Les procurations sont ensuite à retourner à l'adresse susmentionnée dans les meilleurs délais et dans tous les cas avant le 19 juin 2009 à 18h locale.

Au nom du Conseil d'Administration,
Patrick GENTIL
s. Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009065190/280/35.

CCN S.A. (Centre Coordination Nationale pour l'Information, la Valorisation et le Compostage), Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 29, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 44.191.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *26. Juni 2009* um 11.00 Uhr, in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuweisung per 31. Dezember 2008
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Kommissars
4. Neuwahlen
5. Verschiedenes

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009064996/534/18.

Colfer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 135.178.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le *24 juin 2009* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064998/1023/17.

SOGEDIM, Société de Gestion et d'Investissements Immobiliers, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 24.871.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra extraordinairement le 26 juin 2009 au siège à 16.00 heures avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31.12.2008;
- Affectation du résultat au 31.12.2008;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Ratification de la nomination d'un administrateur par le Conseil d'Administration du 27.03.2009;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065001/19.

Abowijs International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 31.922.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065633/506/16.

Aesha S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 21.828.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065635/506/16.

Axil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 105.255.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065638/506/16.

Benchley Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 27.617.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065640/506/16.

Citar-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 80.271.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 11.15 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065641/506/16.

Gravey S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 20.899.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des comptes annuels au 31 mars 2008 et affectation des résultats,
3. Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
4. Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
5. Nominations statutaires,
6. Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065661/755/19.

Edvima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 85.378.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065644/506/17.

I.P.P. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 77.310.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065646/506/16.

Icare Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 111.000.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065652/506/16.

Neropro Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 110.084.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065654/506/17.

Pierre Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 110.994.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2009 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 novembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 sur la loi des sociétés commerciales
6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065657/506/17.

International Ventures Corporation S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.
R.C.S. Luxembourg B 26.657.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 25 juin 2009 à 11:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065664/795/15.

Pusan S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 54.027.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *24 juin 2009* à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065658/506/16.

Vins et Domaines Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 110.876.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *24 juin 2009* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065659/506/16.

Stemel Carinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 80.264.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le *25 juin 2009* à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065667/795/15.

Seligman Global Horizon Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 58.792.

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders, which will be held on *June 24, 2009* at 11:00 a.m. at the offices of State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. Approval of the Financial Statements as of March 31, 2009 and the allocation of the net profits;
3. Ratification of the co-optation of Messrs. William F. Truscott and Peter A. Gallus as Directors for the period as from November 7, 2008 until the date of the present meeting;
4. Discharge to be granted to the Directors as follows:
 - Discharge to be granted to Mr. Gregory David Cremen for the fiscal year ended March 31, 2009;
 - Discharge to be granted to Mr. Richard M. Potocki for the period as from April 1, 2008 until June 25, 2008;
 - Discharge to be granted to Messrs. Brian T. Zino and Rodney G.D. Smith for the period as from April 1, 2008 until November 7, 2008;
 - Discharge to be granted to Messrs. Peter A. Gallus and William F. Truscott for the period as from November 7, 2008 until March 31, 2009;
 - Discharge to be granted to Mr. Charles W. Kadlec for the period as from June 25, 2008 until March 31, 2009.
5. Re-election of the following Directors for the ensuing fiscal year until the next Annual General Meeting in 2010:
Gregory David Cremen
William F. Truscott
Charles W. Kadlec
6. Re-election of Ernst & Young S.A. as the Independent Auditor for the ensuing fiscal year until the next Annual General Meeting in 2010;
7. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required and that the decisions will be taken at the majority of the votes validly cast at the Meeting.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2009065681/755/34.

Stratodev S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 59, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 93.820.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009070230/242/11.

(090040889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

Citedevant S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 123.433.

L'an deux mille neuf, le dix juin,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CITEDEVANT S.A.", avec siège social à L-1538 Luxembourg, 2, place de France, transférée de Suisse au Luxembourg suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 362

du 13 mars 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 123.433.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ludovic GAVATZ, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank FERRON, employé privé, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Mauro GIALLOMBARDO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires et les détenteurs de parts de fondateur présents ou représentés, les mandataires des actionnaires et/ou des détenteurs de parts de fondateur représentés, ainsi que le nombre d'actions et/ou de parts de fondateur qu'ils détiennent sont indiqués sur deux listes de présence, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Lesdites listes de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires et les détenteurs de parts de fondateur présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article deux des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

"L'objet social de la société, qu'elle exercera directement ou par le biais de prises de participation ou d'accords avec des tiers, est:

- la location, l'achat, la vente, la construction, la gestion de biens immobiliers et mobiliers,
- d'exécuter, promouvoir et développer, soit elle-même directement, soit indirectement par les entreprises dans lesquelles elle détient des participations, soit par tout autre mode, ces activités comme intermédiaire, commissionnaire ou agent; de prêter tous services connexes ou complémentaires aux dites activités ou de nature à favoriser la réalisation ou l'extension de son objet social,
- la promotion, la valorisation et l'exploitation de tous biens mobiliers et immobiliers,
- le conseil en matière immobilière, mobilière et financière,
- d'être l'intermédiaire pour l'achat et la vente de tous produits et matériaux se rattachant directement ou indirectement au secteur de la construction et de l'aménagement immobilier et mobilier.

La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

La société pourra faire toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation ou l'extension de son objet social."

2. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société, et de modifier par conséquence l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** L'objet social de la société, qu'elle exercera directement ou par le biais de prises de participation ou d'accords avec des tiers, est:

- la location, l'achat, la vente, la construction, la gestion de biens immobiliers et mobiliers,
- d'exécuter, promouvoir et développer, soit elle-même directement, soit indirectement par les entreprises dans lesquelles elle détient des participations, soit par tout autre mode, ces activités comme intermédiaire, commissionnaire

ou agent; de prêter tous services connexes ou complémentaires aux dites activités ou de nature à favoriser la réalisation ou l'extension de son objet social,

- la promotion, la valorisation et l'exploitation de tous biens mobiliers et immobiliers,
- le conseil en matière immobilière, mobilière et financière,
- d'être l'intermédiaire pour l'achat et la vente de tous produits et matériaux se rattachant directement ou indirectement au secteur de la construction et de l'aménagement immobilier et mobilier.

La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

La société pourra faire toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation ou l'extension de son objet social."

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: M. Giallombardo, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 juin 2009. Relation LAC/2009/22622. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009070248/227/98.

(090085028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Beurimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 123.432.

L'an deux mille neuf, le dix juin,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BEURIMMO S.A.", avec siège social à L-1538 Luxembourg, 2, place de France, transférée de Suisse au Luxembourg suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 22 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 369 du 14 mars 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 123.432.

L'assemblée est présidée par Monsieur Ludovic GAVATZ, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank FERRON, employé privé, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Mauro GIALLOMBARDO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires et les détenteurs de parts de fondateur présents ou représentés, les mandataires des actionnaires et/ou des détenteurs de parts de fondateur représentés, ainsi que le nombre d'actions et/ou de parts de fondateur qu'ils détiennent sont indiqués sur deux listes de présence, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Lesdites listes de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires et les détenteurs de parts de fondateur présents ou représentés se recon-

naissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article deux des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

"L'objet social de la société, qu'elle exercera directement ou par le biais de prises de participation ou d'accords avec des tiers, est:

- la location, l'achat, la vente, la construction, la gestion de biens immobiliers et mobiliers,
- d'exécuter, promouvoir et développer, soit elle-même directement, soit indirectement par les entreprises dans lesquelles elle détient des participations, soit par tout autre mode, ces activités comme intermédiaire, commissionnaire ou agent; de prêter tous services connexes ou complémentaires aux dites activités ou de nature à favoriser la réalisation ou l'extension de son objet social,
- la promotion, la valorisation et l'exploitation de tous biens mobiliers et immobiliers,
- le conseil en matière immobilière, mobilière et financière,
- d'être l'intermédiaire pour l'achat et la vente de tous produits et matériaux se rattachant directement ou indirectement au secteur de la construction et de l'aménagement immobilier et mobilier.

La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

La société pourra faire toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation ou l'extension de son objet social."

2. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société, et de modifier par conséquence l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** L'objet social de la société, qu'elle exercera directement ou par le biais de prises de participation ou d'accords avec des tiers, est:

- la location, l'achat, la vente, la construction, la gestion de biens immobiliers et mobiliers,
- d'exécuter, promouvoir et développer, soit elle-même directement, soit indirectement par les entreprises dans lesquelles elle détient des participations, soit par tout autre mode, ces activités comme intermédiaire, commissionnaire ou agent; de prêter tous services connexes ou complémentaires aux dites activités ou de nature à favoriser la réalisation ou l'extension de son objet social,
- la promotion, la valorisation et l'exploitation de tous biens mobiliers et immobiliers,
- le conseil en matière immobilière, mobilière et financière,
- d'être l'intermédiaire pour l'achat et la vente de tous produits et matériaux se rattachant directement ou indirectement au secteur de la construction et de l'aménagement immobilier et mobilier.

La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

La société pourra faire toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation ou l'extension de son objet social."

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: M. Giallombardo, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 juin 2009. Relation LAC/2009/22623. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009070249/227/98.

(090085019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Citedevant S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 123.433.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg. Pour mention au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009070250/227/10.

(090085031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Beurimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, place de France.

R.C.S. Luxembourg B 123.432.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg. Pour mention au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009070251/227/10.

(090085023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

Würth Reinsurance Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 46.463.

Im Jahre zwei tausend und neun, den fünfzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine SCHAEFFER, mit dem Amtssitz in Luxemburg, in Vertretung von Notar Joseph EL VINGER, mit dem Amtssitz in Luxemburg, in dessen Besitz und Verwahr diese Urkunde verbleibt.

Sind die Aktieninhaber der Aktiengesellschaft "WÜRTH REINSURANCE COMPANY S.A.", R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 46.463, mit Sitz zu L-2146 Luxembourg, 74, Rue de Merl, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen am 4. Januar 1994, veröffentlicht im Memorial C Nummer 154 vom 21. April 1994.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Brian COLLINS, Privatbeamter, berufsmässig wohnhaft in Luxemburg.

Der Herr Vorsitzende bestellt zum Schriftführer und die Versammlung bestimmt zum Stimmzähler Hubert JANSSEN, Jurist, berufsmässig wohnhaft in Luxemburg.

Der Herr Vorsitzende erklärt die Sitzung eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

A) Dass aus einer Anwesenheitsliste, unterzeichnet von den Vertretern der Gesellschaft und Aktieninhabern, hervorgeht, dass sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind;

diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, sowie die Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, von den Komparenten und dem instrumentierenden Notar ne varietur parapiert, bleiben der gegenwärtigen Urkunde angeheftet um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

B) Dass die Generalversammlung, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber respektiv Aktieninhabervertreter, rechtmässig zusammengesetzt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung beschliessen kann.

C) Dass die Tagesordnung folgende Punkte vorsieht:

Tagesordnung

1.- Erhöhung des Gesellschaftskapitals um EUR 1.471.770,30, um es von seinem jetzigen Betrag von EUR 1.278.229,70 auf EUR 2.750.000,- zu bringen, ohne Schaffung und Ausgabe von neuen Aktien.

2.- Zeichnung und Einzahlung der Erhöhung des Gesellschaftskapitals.

3.- Abänderung von Artikel 5 der Statuten.

Der Herr Vorsitzende erklärt daraufhin die Gründe, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Nach Diskussion nimmt die Generalversammlung einstimmig und über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um EUR 1.471.770,30 (ein Million vier hundert ein und siebenzig tausend sieben hundert siebenzig Euros und dreissig cents) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von EUR 1.278.229,70 (eine Million zwei hundert acht und siebenzig tausend zwei hundert neun und zwanzig Euros und siebenzig cents) auf EUR 2.750.000,- (zwei Millionen sieben hundert fünfzig tausend Euros) zu bringen, ohne Schaffung und Ausgabe von neuen Aktien.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst zur Zeichnung der Erhöhung des Gesellschaftskapitals zuzulassen, die aktuellen Aktionäre:

1) REINHOLD WÜRTH HOLDING GmbH, mit Gesellschaftssitz in D-74653 Künzelsau (Deutschland), 10 Maienweg, für EUR 1.457.052,60 (eine Million vier hundert sieben und fünfzig tausend zwei und fünfzig Euros und sechzig cents);

2) WÜRTH VERWALTUNGS GmbH, mit Gesellschaftssitz in D-74653 Künzelsau (Deutschland), 10 Maienweg, für EUR 14.717,70 (vierzehn tausend sieben hundert sieben Euro und siebenzig cents).

Intervention - Zeichnung - Einzahlung

Sodann traten die vorbezeichneten Aktionäre gegenwärtiger Generalversammlung bei, hier vertreten durch Herrn Brian COLLINS, vorgeannt, auf Grund von vorgeannten Vollmachten unter Privatschrift, und sie erklärten die Kapitalerhöhung zu zeichnen und zu 100% (hundert Prozent) einzuzahlen durch Überweisung auf ein Konto der Gesellschaft, so dass der Betrag von EUR 1.471.770,30 (eine Million vier hundert ein und siebenzig tausend sieben hundert siebenzig Euros und dreissig cents) ab sofort der Aktiengesellschaft "WÜRTH REINSURANCE COMPANY S.A.", vorbezeichnet, zur freien Verfügung steht, so wie dies dem instrumentierenden Notar durch eine Bankbescheinigung nachgewiesen wurde.

Dritter Beschluss

Zwecks Anpassung der Satzung an die hiervor genommenen Beschlüsse, beschliesst die Generalversammlung Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihnen folgenden Wortlaut zu geben:

"Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt EUR 2.750.000,- (zwei Millionen sieben hundert fünfzig tausend Euros) eingeteilt in 100 (ein hundert) Aktien mit einem Nennwert von je EUR 27.500,- (sieben und zwanzig tausend fünf hundert Euros) pro Aktie."

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallen, werden auf drei tausend fünf hundert Euros abgeschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Herr Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, Im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgeannten Komparenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar das vorliegende Protokoll unterschrieben.

Signé: B. COLLINS, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 20 mai 2009. Relation: LAC/2009/19543. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009067863/211/75.

(090079941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Misurf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 84.690.

Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MISURF S.A.

Gabriele BARTOLUCCI / Mohammed KARA

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009067473/12.

(090078952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Exsigno S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 21, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 127.502.

Im Jahre zweitausendundneun, am vierzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Patrick SERRES, im Amtssitz in Remich.

Ist erschienen:

die Aktiengesellschaft Schweizer Rechts EXSIGNO AG, eingetragen im Handelsregister des Kantons Zürich unter der Nummer CH-020.3.918.231-2, mit Sitz in 8600 Dübendorf (CH), Neugutstrasse 54,

hier vertreten durch Herrn Christoph RAPP, lic. oec. HSG, wohnhaft in CH 8942 Oberrieden, Wiesengrundstrasse 22 auf Grund einer Vollmacht ausgestellt in Dübendorf/Schweiz am 11. Mai 2009, welche Vollmacht nach „ne varietur“ Unterzeichnung durch den Komparenten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt um mit derselben formalisiert zu werden. Die erschienene Partei erklärt, dass sie der alleinige Gesellschafter ist der Gesellschaft mit beschränkter Haftung EXSIGNO S. à r. l. mit Sitz in L-6633 Wasserbillig, 21, route de Luxembourg, welche gegründet wurde gemäß Urkunde, aufgenommen durch Notar Martine SCHAEFFER mit damaligem Amtssitz zu Remich, am 28. März 2007, veröffentlicht im Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Mémorial C, Nummer 1246 vom 22. Juni 2007. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt umgeändert gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars vom 22. August 2008, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 2434 vom 4. Oktober 2008. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt funfzigtausend Euro (50.000,- EUR), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je einhundert Euro (100,- EUR) vollständig eingezahlt.

Die Gesellschaft ist eingetragen beim Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 127.502.

Dies erläutert, hat der Komparent den amtierenden Notar ersucht, nach erfolgter Anteilsabtretung, folgenden Beschluss zu beurkunden:

Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschließt Artikel 6 der Satzung umzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt funfzigtausend Euro (50.000,- EUR), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je einhundert Euro (100,- EUR), welche von der Schweizer Aktiengesellschaft EXSIGNO AG übernommen werden.

Diese Anteile wurden vollständig eingezahlt, sodass die Summe von funfzigtausend Euro (50.000,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.“

Worüber Urkunde, aufgenommen in Remich, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. RAPP, Patrick SERRES.

Enregistré à Remich, le 15 mai 2009. Relation: REM/2009/663. Reçu soixante-quinze euros 75,-€

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Für gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Remich, den 25. Mai 2009.

Patrick SERRES.

Référence de publication: 2009067875/8085/42.

(090080151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Indoor Media Company Luxembourg SA et/ou Boomerang Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 145.376.

—
RECTIFICATIF

Attestation

Suite à une erreur de transmission de fichier, il s'avère que la constitution de la société Indoor Media Company Luxembourg SA et/ou Boomerang Luxembourg SA, telle qu'elle a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 27 mars 2009, numéro RCS B145376, et déjà publiée au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, ne correspond pas à l'acte de constitution de ladite société, tel que signé par devant M^e Joseph ELVINGER, en date du 18 mars 2009.

En effet, l'acte est erroné, et il faut le remplacer par l'acte annexé.

Fait à Luxembourg, le 14 mai 2009.

M^e Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009067884/211/18.

(090080174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Indoor Media Company Luxembourg SA et/ou Boomerang Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 145.376.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le dix-huit mars.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

1) La société de droit belge "BOOMERANG CORE COMPANY S.A.", ayant son siège social à B-1080 Bruxelles (Belgique), 13-15, rue de Manchester, inscrite au registre de commerce de Bruxelles sous le numéro 666.365 et à la banque carrefour des entreprises BCE 0479.299.764;

2) Monsieur Robert HEVER, indépendant, demeurant à L-5880 Hesperange, 23, Cité um Schlass;

Tous ici représentés par Monsieur Pierre GOFFINET, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées "ne varietur", resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer (la "Société").

Titre I^{er} - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi telle qu'elle a été modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi de 1915")) et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société adopte la dénomination "Indoor Media Company Luxembourg SA et/ou Boomerang Luxembourg SA".

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

3. Objet.

3.1 La société a pour objet principal: la commercialisation et l'exploitation de réseaux publicitaires "indoor" ou "outdoor" pour son propre compte ou pour le compte de tiers partout au Luxembourg ou à l'étranger.

3.2 La société a aussi pour objet:

- la prestation, à toutes personnes physiques ou morales, entreprises publiques ou privées, de tous services de consultation et de conseil en matière de gestion générale, administrative, financière et logistique de sociétés, de promotion des ventes, de marketing et d'organisation de marchés; ces prestations pourront être effectuées dans tout domaine d'activité et sur tout marché, mais dans la mesure où ces activités ne sont pas soumises à des dispositions légales ou réglementaires qui en réglementent l'accès;

- la gestion journalière d'entreprises, l'analyse de marchés; les modes d'organisation et de gestion des ressources humaines;

- toutes études de marketing, expertises et conseils en matière de communication, d'acquisitions de sociétés, d'organisation, de personnel, de relations publiques et toutes opérations s'y rapportant;

- la fourniture de toutes études, expertises et conseils en matière d'investissements;

- toutes prestations de conseil en matière de communication, et de relations publiques;

- la conception et la réalisation de campagnes publicitaires ou de marketing;

- la gestion et l'exploitation, sous la plus large acception du terme, de son patrimoine mobilier ou immobilier; dans ce cadre, la société peut faire toutes transactions immobilières, notamment: acquérir, aliéner, construire, gérer, exploiter, valoriser, lotir, louer et donner en bail des biens immeubles; conseiller et agir comme coordinateur lors de la réalisation de constructions et comme agent immobilier;

- elle pourra prendre des participations dans toutes sociétés et dans toutes entreprises sous forme de participation, apport, souscription, absorption, fusion et autres et elle peut gérer, comme pour elle-même, le patrimoine des tiers dans le sens le plus large;

- la société peut pourvoir à l'administration (mandat de gérant/administrateur), à la supervision et au contrôle de toutes sociétés liées ou pas;

- elle pourra contracter ou consentir tous emprunts hypothécaires ou non, donner ou prendre en gage ou en caution, consentir des garanties (hypothécaires), même pour des tiers, exception faite pour les opérations, réservées par la loi ou la réglementation aux banques ou aux institutions de crédit.

3.3 La société pourra d'une façon générale accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter entièrement ou partiellement la réalisation.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II - Capital

5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit est fixé à EUR 200.000,- (deux cent mille Euros), divisé en 6.000 (six mille) actions sans désignation de valeur nominale.

5.2. Le capital autorisé est fixé à EUR 500.000,- (cinq cent mille Euros) qui sera divisé en 15.000 (quinze milles) d'actions sans désignation de valeur nominale.

5.3. Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

5.4. En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans se terminant le 18 mars 2014, autorisé à augmenter en temps utile qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

5.5. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

5.6. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

6. Nature des actions. Les actions sont nominatives.

7. Cession de titres - Droit de préemption.

7.1 Les titres de la société ne peuvent être cédés qu'après avoir été préalablement offerts en vente aux actionnaires qui disposent d'un droit de préemption défini au point A du présent article et qui pourront, le cas échéant, se prévaloir d'un droit de suite dont les règles sont déterminées au point C du présent article.

7.2 Les dispositions ci-après s'appliquent à tout transfert de titres volontaire ou forcé, à titre onéreux ou à titre gratuit, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété d'actions représentatives du capital de la société, de droits de souscription, d'obligations convertibles et de tout titre pouvant donner droit à terme à des actions de la société.

7.3 Elles s'appliquent à toute cession de droit de souscription préférentielle en cas d'augmentation de capital par souscription en espèces.

7.4 Sont également visées, les cessions de titres résultant du transfert de tout ou partie du patrimoine de la société actionnaire par suite de fusion, scission, apport d'universalité ou apport de branche d'activité.

7.5 A. 1 .Droit de préemption.

Dans les cas de cession les actionnaires se consentent réciproquement un droit de préemption sur les titres de la société qu'ils détiennent.

Le droit de préemption de chaque actionnaire se détermine au prorata du nombre de ses actions représentatives du capital par rapport à l'ensemble de celles émises par la société, déduction faite de celles dont la cession est envisagée, mais sans fractionnement de titres.

Le non usage total ou partiel par un ou plusieurs actionnaires de leur droit de préemption a pour effet d'augmenter proportionnellement celui des autres actionnaires.

Toutefois, cet accroissement du droit individuel de préemption est susceptible d'être réduit proportionnellement si le nombre de titres demandés est supérieur à celui faisant l'objet du projet de cession de titres.

A.2. Notification.

Le droit de préemption s'exerce suivant la procédure suivante:

L'actionnaire qui désire céder tout ou partie de ses titres (dénommé ci-après "l'actionnaire- cédant"), notifie son projet de cession au conseil d'administration.

Cette notification indique la nature de l'opération, l'identité complète du candidat cessionnaire, le nombre de titres ou de droits dont la cession est envisagée, le prix offert en cas d'aliénation sous forme de vente, le prix fixée par l'exercice du droit de préemption dans les autres cas.

Ce dernier prix sera fixé en fonction des fonds propres de la société et tiendra compte du chiffre d'affaires réalisé en cours de l'exercice précédant.

Cette notification entraîne de plein droit offre par préférence en vente aux autres actionnaires aux mêmes conditions de prix que celles offertes par le tiers et en l'absence de prix au prix fixé pour l'exercice du droit de préemption.

Le conseil d'administration dispose d'un délai de huit (8) jours à dater de la réception de la notification visée au paragraphe précédent pour en transmettre le contenu aux autres actionnaires et pour indiquer à chacun de ceux-ci le nombre de titres auxquels ils peuvent prétendre en application du droit de préemption.

A.3 Exercice du droit de préemption.

Les actionnaires disposent d'un délai de quinze (15) jours à dater de la notification visée au paragraphe précédent pour faire savoir au conseil d'administration s'ils exercent ou non leur droit de préemption. En cas d'exercice de ce droit, l'actionnaire indique le nombre de titres qu'il souhaite acquérir. L'absence de réponse dans le dit délai de quinze (15) jours vaut renonciation à l'exercice du droit de préemption.

A. 4. Non exercice du droit de préemption.

L'exercice du droit de préemption doit s'effectuer sur la totalité des titres faisant l'objet du projet de cession.

En cas de non exercice total ou partiel par un ou plusieurs actionnaires de leur droit de préemption dans le délai prévu, le conseil d'administration disposera d'un délai de huit (8) jours pour inviter les actionnaires à exercer leur droit sur le solde des titres restant à acquérir durant un nouveau délai de quinze (15) jours. L'absence de réponse dans le dit délai vaut renonciation à l'exercice de ce droit de préemption sur le solde des actions restant à acquérir.

Dans ce cas, le conseil d'administration est chargé de répartir à due concurrence les titres entre les actionnaires.

A.5. Exercice du droit par la société.

La société aura elle même, à titre supplétif le droit de se porter acquéreuse des titres n'ayant pas fait l'objet du droit de préemption à l'expiration du délai prévu au paragraphe qui précède.

L'acquisition par la société de ses propres actions et des droits émis par elle ne pourra avoir lieu qu'aux conditions et dans les limites prévues par la loi.

A.6. Notification à l'actionnaire cédant.

Dans les trois mois de la notification du projet de cession par "l'actionnaire-cédant", le conseil d'administration informe ce dernier des résultats de la procédure d'exercice du droit de préemption.

Si le nombre de titres pour lesquels le droit de préemption a été exercé est inférieur au nombre d'actions offertes ou si le droit de préemption n'a pas été exercé, à l'issue de la procédure décrite ci-dessus, la cession pourra être réalisée par "l'actionnaire-cédant" au prix et aux conditions convenues avec le candidat cessionnaire initial sous réserve le cas échéant du droit de suite dont question au point C ci-dessus.

7.6 B. Fixation du prix des titres préemptés.

En cas d'exercice du droit de préemption, les titres sont acquis au prix proposé par le cédant ou, à défaut d'accord sur le prix, au prix fixé par un expert désigné de commun accord par les parties ou à défaut d'accord sur l'expert, par celui désigné par le président du tribunal compétent statuant comme en référé.

Si le prix déterminé par l'expert est supérieur ou inférieur de plus de dix pour cent (10%) à celui proposé dans l'offre initiale de "l'actionnaire-cédant", les parties intéressées pourront, suivant le cas, renoncer à leur projet de cession de titres ou à l'exercice de leur droit de préemption.

L'acquéreur est tenu de payer le prix dans les trente jours de sa détermination, à moins que les parties ne conviennent d'un autre délai. Passé ce délai, il sera dû à "l'actionnaire-cédant" un intérêt égal au taux de l'intérêt légal. Cet intérêt est dû de plein droit et sans mise en demeure.

Les frais d'expertise incombent à l'acquéreur, mais ils sont à charge de "l'actionnaire-cédant" si le prix proposé par ce dernier est supérieur de plus d'un dixième à celui fixé par l'expert désigné.

7.7 C. Droit de suite ou droit de sortie commune.

Chaque actionnaire s'engage à ne céder tout ou partie de ses titres à un tiers sans offrir aux autres actionnaires la possibilité de céder à ce tiers, aux mêmes conditions selon les mêmes modalités, une proportion de titres identiques à celles que "l'actionnaire-cédant" se propose de céder.

Dans l'hypothèse où le tiers acquéreur a manifesté son intention de n'acquérir qu'un nombre limité de titres de la société, le nombre de titres offerts en vente par chacun des actionnaires y compris par l'actionnaire cédant sera réduit proportionnellement.

Au cas où un actionnaire cède ces actions sans respecter le droit de sortie commune, il sera tenu sur simple demande des autres actionnaires d'acquérir lui-même les titres de ces derniers actionnaires aux mêmes conditions que celles auxquelles "l'actionnaire-cédant" avait cédé ses propres titres.

7.8 D. Dispositions communes.

Toutes les notifications faites en vertu du présent article le seront par lettre recommandée avec accusé de réception et seront censées avoir été faites le jour de la date de leur réception.

8. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le conseil d'administration déterminera de temps à autres. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Titre III - Administrateurs, Conseil d'administration, Réviseurs d'entreprises

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins (chacun un "Administrateur"), actionnaires ou non.

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration consistant soit en un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire ou par au moins trois Administrateurs. Une société peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique nommera ou confirmera la nomination de son représentant permanent en conformité avec la Loi de 1915.

9.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le "Président"). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

10.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.5 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

- 10. 6 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs participant et utilisant ce type de technologie, seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

10.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs personnellement (résolution circulaire). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué. La date de ces résolutions doit être la date de la dernière signature.

10.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2. Les compétences ressortant à la gestion journalière sont les suivantes:

- la rédaction d'offres et l'acceptation des commandes dans la mesure où les devis sont calculés sur la base des prix du marché pour un prix inférieur à cinquante mille euro.
- la signature, la négociation et l'endossement pour le compte de la société de tout effet de commerce, lettre de change, mandat, chèque ou documents similaires jusqu'à un montant de cinquante mille euro.
- Le paiement mensuel des salaires.
- La réception de toutes sommes ou valeurs dues à la société et l'octroi de quittances au nom de la société.
- La prospection et recherche de nouveaux produits, clients et fournisseurs.
- L'achat, la prise en leasing, la location d'actifs immobilisés, jusqu'à concurrence de quinze mille euros.
- La représentation de la société vis-à-vis des postes, de l'O.C.P, du registre de commerce, des autorités européennes et nationales, régionales, provinciales et communales.
- La représentation de la société dans les procédures de faillite, concordat et liquidation volontaire de débiteurs.
- L'engagement des dépenses prévues au budget.
- La location de coffres-forts dans les banques.
- L'ouverture de comptes à la poste, auprès de banques ou autres organismes financiers.
- La préparation des budgets et des objectifs annuels.
- L'engagement et le licenciement de membres du personnel, à l'exception des cadres supérieurs, y compris la détermination de leurs fonctions, leur rémunération et les conditions de travail individuelles, le tout dans les limites du budget approuvé.
- La gestion courante des biens immobiliers de la société ou utilisés par celle-ci.
- L'introduction de procédures judiciaires concernant les créances et la représentation de la société dans la procédure ainsi que la conclusion de toutes transactions pour autant que celles-ci ne dépassent pas le cadre de la gestion journalière.
- La rédaction et la signature de toute pièce et de tout document nécessaire pour exercer les compétences précitées.
- La supervision et coordination de la gestion de la société.

12.3. Les compétences sortant du cadre de la gestion journalière sont les suivantes:

- La définition de la stratégie générale de la société.
- L'approbation des budgets et objectifs annuels.
- L'engagement et le licenciement de cadres supérieurs.
- L'approbation des investissements au-delà de quinze mille euros.
- L'engagement des dépenses, même prévues au budget pour un montant total supérieur à quinze mille euros.
- La conclusion et la réalisation de conventions aux contrats relatifs:
 - à l'acquisition ou la cession d'entreprises ou de participations;
 - à l'implantation de nouveaux bureaux, sièges d'exploitation, filiales;
 - à des baux; à des prêts, crédits et autres financements.
- La modification significative des tarifs.

12.4 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13. Représentation de la société. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

14.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Titre V - Assemblée générale des actionnaires

15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

15.1 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.3 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

15.4 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.5 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.6 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.7 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

15.8 Cependant, la modification de la nationalité de la Société ne peut être décidée qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Lieu et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 2^{ème} jeudi du mois de juin, à 16.00 heures, et pour la première fois en 2010.

17. Autres assemblées générales. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

18. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI - Année sociale, Répartition des bénéfices

19. Année sociale.

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et fini le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2009.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

21.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs ou l'Administrateur Unique seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Titre VIII - Loi applicable

22. **Loi applicable.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les 6.000 (six mille) actions ont été souscrites comme suit:

- "BOOMERANG CORE COMPANY S.A."	4.200 actions
- Monsieur Robert HEVER	<u>1.800 actions</u>
- TOTAL	6.000 actions

Le capital a été libéré à concurrence de 155.000 € (cent cinquante-cinq mille euros) par des versements en numéraire. Il se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à trois mille Euros.

Première assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au L-1941 Luxembourg, 167, Route de Longwy.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une période maximale de six (6) ans, chacun pour un mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2014:
 - a) Monsieur Robert HEVER, indépendant, demeurant à 23, cité um Schlass, L-5880 Hesperange;
 - b) Monsieur Christophe MUGUERZA, Administrateur de sociétés, demeurant à 96, Avenue Montjoie, B-1180 Bruxelles (Belgique);
 - c) Monsieur Dimitri WINNERS, administrateur de sociétés, demeurant à 150, Avenue Gustave Demey, B-1160 Bruxelles (Belgique);
 - d) Monsieur Pierre GOFFINET, employé privé, demeurant professionnellement à 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

3. Est appelé à la fonction de Président du conseil d'administration pour une période maximale de six (6) ans, son mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2014: Monsieur Dimitri WINNERS, prénommé.

4.- Est appelée aux fonctions de commissaire pour la même période:

la société STRATEGO INTERNATIONAL S.à R.L., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, Route de Longwy.

Réunion du conseil d'administration

S'est ensuite réuni le conseil d'administration de la société, ici valablement représenté par Monsieur Pierre GOFFINET; prénommée,

en vertu d'une procuration elle délivrée, laquelle restera annexée au présent acte.

Le conseil d'administration a décidé de nommer comme administrateur délégué de la société, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle pour tous actes de gestion journalière tels que définis à l'article 12.2 des statuts, Monsieur Robert HEVER, prénommé. La durée de son mandat est fixée à la durée de son mandat d'administrateur.

Les mandats d'administrateurs et d'administrateur délégué ne sont pas rémunérés.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le mandataire des comparants, connu par le notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. GOFFINET, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mars 2009. Relation: LAC/2009/10792. Reçu: soixante quinze euros (75 €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 MAI 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009067885/211/386.

(090080174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

IMEXAL s. à r.l. Alimentation Import-Export, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 54, rue Maréchal Foch.

R.C.S. Luxembourg B 17.264.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009067471/13.

(090078948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

EMS Technologies - LXE, Société en nom collectif.

Capital social: EUR 108.964.126,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 144.926.

In the year two thousand and nine, the twenty-fourth day of April,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the partners of EMS Technologies - LXE S.e.n.c, a société en nom collectif (General corporate partnership) duly incorporated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on February 11, 2009, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés at Associations number 595 of March 18, 2009, having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 144.926 (the "Partnership").

There appeared:

- LXE Inc., a company duly incorporated and validly existing under the laws of the State of Georgia, United States of America, having its registered office at 125 Technology Parkway, Norcross, Georgia 30092, United States of America, and registered with the Georgia Secretary of State, Division of Corporations, under control number K638969; and

- EMS Technologies, Inc., a company duly incorporated and validly existing under the laws of the State of Georgia, United States of America, having its registered office at 660 Engineering Drive, Norcross, Georgia 30092, United States of America, and registered with the Georgia Secretary of State, Division of Corporations, under control number J906681;

Here both represented by Emmanuel Natale, residing professionally in Luxembourg by virtue of powers of attorney.

The said powers of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The meeting is presided by Emmanuel Natale, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Regis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The 108,964,126 partnership interests representing the whole capital of the Partnership are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which LXE Inc. and EMS Technologies, Inc. have been duly informed.

LXE Inc. and EMS Technologies, Inc. through their proxy holders request the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Amendments of the articles of association of the Partnership;
2. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by LXE Inc. and EMS Technologies, Inc., the following resolutions have been unanimously taken:

First resolution

It is resolved to amend the articles of association in order to amend articles 3, 7, 11, 16 and 22, and to create a title 7 enclosing an article 24, to be read as follows:

" **Art. 3. Purpose.** The Partnership's purpose is to hold its current participations and generally to manage, develop and encumber the same, in whole or in part, for such consideration as the Partnership may think fit.

The Partnership may also grant to any company or entity that forms part of the same group of companies as the Partnership or is affiliated in any way with the Partnership, including companies or entities in which the Partnership has a direct or indirect financial or other kind of interest, any assistance or grant in favor of third parties any security or guarantee to secure the obligations of the same.

Finally the Partnership may take any action and perform any operation which is, directly or indirectly, related to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose."

" **Art. 7. Voting rights.** Each partnership interest is entitled to an identical voting right and each partner has voting rights commensurate to such partner's ownership of partnership interests."

" **Art. 11. Appointment of the managers.** The Partnership may be managed by one or several managers. Where more than one manager is appointed, the Partnership shall be managed by a board of managers.

No manager needs be partner of the Partnership. The manager(s) shall be appointed and/or removed by resolution of general meeting of partners taken by the affirmative vote of partners representing at least sixty percent (60%) of the capital of the Partnership. The remuneration, if any, of the manager(s) shall be determined in the same manner as for their appointment."

" **Art. 16. General meetings - Proceedings - Vote.** General meetings of partners are convened by the sole manager or the board of managers, as the case may be, failing which by the partners of the Partnership.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be sent to each partner at least 24 hours before the meeting, specifying the time and place of the meeting.

If all the partners are present or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any partner may be represented and act at any general meeting by appointing in writing another person to act as such partner's proxy, which person needs not be partner of the Partnership.

Resolutions of the general meetings of partners are validly taken when adopted by the unanimous affirmative vote of the partners, all present or represented, except as provided for in articles 11, 22 and 24 of the Articles.

Partners resolutions can validly be taken in writing, at the same majority as the one provided for general meetings, provided that each partner receives prior to its written vote and in writing by any suitable communication means, the whole text of each resolution to be approved."

" **Art. 22. Dissolution.** The dissolution of the Partnership shall be decided by resolution of general meeting of partners taken by the affirmative vote of partners representing at least sixty percent (60%) of the capital of the Partnership.

The Partnership shall not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any partner."

"Title VII - Transformation

Art. 24. Transformation. At any time, the Partnership may be converted into a Luxembourg private limited liability company by resolution of general meeting of partners taken by the affirmative vote of partners representing at least sixty per cent (60%) of the capital of the Partnership"

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about 1,500.- Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the notary, and the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre avril,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à en nom collectif luxembourgeoise EMS Technologies - LXE S.e.n.c, une société en nom collectif constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 février 2009 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg numéro 595 du 18 mars 2009, ayant son siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.926 (la "Société").

Ont comparu:

- LXE, Inc., une société dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État de Géorgie, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 125 Technology Parkway, Norcross, Georgia 30092, États-Unis d'Amérique, et immatriculée auprès du "Georgia Secretary of State, Division of Corporations", sous le numéro K638969, et

- EMS Technologies, Inc., une société dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de l'État de Géorgie, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 660 Engineering Drive, Norcross, Georgia 30092, États-Unis d'Amérique, et immatriculée auprès du "Georgia Secretary of State, Division of Corporations", sous le numéro J906681;

chacune d'elles ici représentée par Emmanuel Natale, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

L'assemblée est présidée par Emmanuel Natale, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire et l'assemblée nomme comme scrutateur Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les 108.964.126 parts d'intérêt, représentant l'intégralité du capital de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont LXE Inc. et EMS Technologies, Inc. ont été préalablement informées.

LXE Inc. et EMS Technologies, Inc. représentées par leur mandataire respectif prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Modification des statuts de la Société;
2. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par LXE Inc. et EMS Technologies, Inc., les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de modifier les statuts de la Société afin de modifier les articles 3, 7, 11, 16 et 22, et créer un titre 7 comprenant un article 24, pour qu'ils soient lus comme suit:

" **Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est de détenir ses participations actuelles et, plus généralement, de les gérer, développer et grever en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La Société peut également accorder à toute société ou entité appartenant au même groupe de sociétés que la Société ou affiliée d'une façon quelconque à la Société, y compris les sociétés ou entités dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect ou toute autre forme d'intérêt, tout concours ou consentir au profit de tiers des sûretés ou des garanties afin de garantir les obligations des sociétés précitées.

Enfin la Société pourra prendre toute action et mener toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement."

" **Art. 7. Droits de vote.** Chaque part d'intérêt confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de parts d'intérêt qu'il détient."

" **Art. 11. Nomination des gérants.** La Société peut être gérée par un ou plusieurs gérants. Dans le cas où plus d'un gérant est nommé, la Société sera gérée par un conseil de gérance.

Aucun gérant n'a à être associé de la Société. Le(s) gérant(s) sont nommés et/ou révoqués par une résolution de l'assemblée générale des associés prise par le vote favorable des associés représentant au moins soixante pour cent (60%) du capital social de la Société. La rémunération, s'il y a lieu, du ou des gérant(s) est déterminée de la même manière que pour leur nomination."

" **Art. 16. Assemblées générales - Procédures - Vote.** Les assemblées générales d'associés sont convoquées par le gérant unique ou par le conseil de gérance, le cas échéant. A défaut, elles sont convoquées par les associés de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont envoyées à chaque associé au moins 24 heures avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit un tiers qui n'a pas à être associé de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés sont valablement adoptées par le vote favorable et unanime de tous les associés présents ou représentés, à l'exception de ce qui est prévu aux articles 11, 22 et 24 des Statuts.

Les résolutions des associés peuvent être valablement prises par écrit à la même majorité que celle prévue pour les assemblées générales, et pour autant que chaque associé ait reçu préalablement à son vote écrit et par écrit par tout moyen de communication approprié, l'intégralité du texte de chaque résolution soumise à approbation."

" **Art. 22. Dissolution.** La dissolution de la Société ne peut être décidée que par une résolution de l'assemblée générale des associés prise par le vote favorable des associés représentant au moins soixante pour cent (60%) du capital social de la Société.

La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un associé."

"Titre VII. Transformation

Art. 24. Transformation. A tout moment, la Société peut être transformée en société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois par une résolution de l'assemblée générale des associés prise par le vote favorable des associés représentant au moins soixante pour cent (60%) du capital social de la Société."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ 1.500,- Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: E. NATALE, R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 29 avril 2009. Relation: LAC/2009/16514. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 MAI 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009067877/211/177.

(090079745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Sicav Patrimoine Investissements, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 54.954.

Le Rapport Annuel au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Pour Sicav Patrimoine Investissements

Pictet Funds (Europe) S.A.

George Marios Prantzou / Hugues de Monthébert

Fondé de Pouvoir / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009067446/14.

(090079251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Unicapital Investments IV (Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.108.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pictet Funds (Europe) SA

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS IV (MANAGEMENT) S.A.

Christian Jeanrond / Christopher Misson

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009067444/14.

(090079238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Mirabaud Fund Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 20.509.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pictet Funds (Europe) SA

Pour MIRABAUD FUND MANAGEMENT S.A.

Grégory Fourez / Christopher Misson

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009067445/14.

(090079246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

HDF Sicav DIVA (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 136.905.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HDF SICAV DIVA (LUX)

HSBS Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009067436/12.

(090079195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Unicapital Investments III (Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.360.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pictet Funds (Europe) SA

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS III (MANAGEMENT) S.A.

Christian Jeanrond / Christopher Misson

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009067439/14.

(090079219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Unicapital Investments II (Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 76.606.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pictet Funds (Europe) SA

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS II (MANAGEMENT) S.A.

Christian Jeanrond / Christopher Misson

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009067440/14.

(090079224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Deejay, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 600.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.269.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh day of March.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Francisco Partners II (Cayman) L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the registrar of partnership of Cayman Islands under number MC-20086,

duly represented by its General Partner Francisco Partners GP II Management (Cayman) Limited, a company limited by shares, incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

itself duly represented by its General Partner Francisco Partners GP II (Cayman) L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Ms Andrea Hoffmann, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 26 March 2009.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Deejay, a société à responsabilité limitée having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 145269, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 9 March 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of nineteen thousand US dollars (USD 19,000) in order to bring it from its current amount of nineteen thousand US dollars (USD 19,000) down to zero US dollars (USD 0) through cancellation of the one million nine hundred thousand (1,900,000) existing shares with a par value of one cent (USD 0.01) each.

Further to such capital reduction, the amount of nineteen thousand US dollars (USD 19,000) resulting from the cancellation of the shares shall be distributed to the Sole Shareholder within the conditions set out in the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of six hundred thousand US dollars (USD 600,000) in order to bring it to a total amount of six hundred thousand US dollars (USD 600,000) through the issuance of sixty million (60,000,000) new shares of the Company having a par value of one cent (USD 0.01) each.

All of the sixty million (60,000,000) new shares of the Company have been subscribed by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned, at a total price of six hundred thousand US dollars (USD 600,000) entirely allocated to the share capital.

The subscribed shares have been fully paid up through a contribution in cash by the Sole Shareholder of six hundred thousand US dollars (USD 600,000) and such cash contribution is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the above resolution, the first paragraph of article six of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at six hundred thousand US dollars (USD 600,000) represented by sixty million (60,000,000) shares with a par value of one cent (USD 0.01) each."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation of Mr Ezra Perlman from his duties as class A manager of the Company with effect as of 25 March 2009.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to grant full discharge to Mr Ezra Perlman for the exercise of his mandate as manager of the Company.

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 3,300.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-sept mars,

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Francisco Partners II (Cayman) LP, une société constituée et régie par les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman, inscrite au registrar of partnership des Iles Cayman sous le numéro MC 20086,

représentée par son general partner Francisco Partners GP II (Cayman) L.P., une société constituée et régie par les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman,

représentée à son tour par son general partner Francisco Partners GP II Management (Cayman) Limited une société constituée et régie par les lois des Iles Caïman, ayant son siège social à M&C Corporate Services Limited, PO Box 309 GT, Ugland House South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman,

ici représentée par Mademoiselle Andrea Hoffmann, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 26 mars 2009.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique (l'"Associé Unique") de DeeJay, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145269, constituée par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, du 9 mars 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (la "Société").

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de dix-neuf mille dollars US (USD 19.000) afin de le réduire de son montant actuel de dix-neuf mille dollars US (USD 19.000) à zéro dollars US (USD 0) par annulation d'un million neuf cent mille (1.900.000) parts existantes d'une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune.

Suite à cette réduction de capital, le montant de dix-neuf mille dollars US (USD 19.000) résultant de l'annulation des parts sera distribué à l'Associé Unique selon les conditions prévues par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent mille dollars US (USD 600.000) afin de le porter à un montant total de six cent mille dollars US (USD 600.000) par l'émission de soixante millions (60.000.000) de nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent (USD 0,01) chacune.

L'intégralité des soixante millions (60.000.000) de nouvelles parts sociales a été souscrite par l'Associé Unique, ici représenté comme il est dit, pour un montant total de six cent mille dollars US (USD 600.000) entièrement affectés au capital social.

Les parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par un apport en espèces par l'Associé Unique de six cent mille dollars US (USD 600.000) et cet apport est désormais à la disposition de la Société, tel qu'il a été justifié au notaire soussigné.

Troisième résolution

A la suite de la résolution précédente, le premier paragraphe de l'article six des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de six cent mille dollars US (USD 600.000) représenté par soixante millions (60.000.000) de parts sociales d'une valeur d'un cent (USD 0.01) chacune."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la démission de Monsieur Ezra Perlman en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 25 mars 2009.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de donner décharge entière à Monsieur Ezra Perlman pour l'exercice de son mandat de gérant de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 3.300,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. HOFFMANN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} avril 2009. Relation: LAC/2009/12639. Reçu soixante-quinze euros (75 €)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 7 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009067883/242/134.

(090079821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

TFAL Investments, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.915.

—
MODIFICATIONS

1. En date du 24 avril 2008, l'administrateur de la société "TFAL Investments" S.A., "PANCHO VANHEES MANAGEMENT" Sàrl avec siège social à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128942, a modifié sa dénomination sociale en "CRYSTAL CLEAR MANAGEMENT" Sàrl.

2. En date du 27 mars 2009, la société "CRYSTAL CLEAR MANAGEMENT" Sàrl avec siège social à L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128942 a modifié sa dénomination sociale en "GO FAST SPORTS IP HOLDING" Sàrl.

Capellen, le 25/05/2009.

Certifié conforme

Signature

Référence de publication: 2009067442/18.

(090079049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Turquoise Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 93.503.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle du 26 mai 2009

Il a été décidé:

de réélire Messieurs Seniz YARCAN résidant professionnellement à Halk c. Trio Konutlari C, blok D, 34746 Yeni Sahra - Istanbul, Merih BÜYÜKER résidant professionnellement à N36/2 Zincirlidere sok. Tastekin apt., 34394 Esentepe - Istanbul, Asli ZERRIN HANCI résidant professionnellement à 28/7 Halaskargazi Cad Kucukbahce, 34394 Sisli - Istanbul et Serge D'ORAZIO résidant professionnellement au 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg en tant qu'Administrateur pour un nouveau mandat d'un an.

Certifié conforme et sincère

Pour TURQUOISE INVESTMENT FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009066795/18.

(090078481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Kaltchuga Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 123.323.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire le 13 mai 2009

Il est décidé:

- de réélire Messrs. Bernard LOZE et Jacques DE GROOTE, résidant tous deux professionnellement au 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Stéphane RIES et Serge D'ORAZIO, résidant tous deux professionnellement au 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg et Pierre DELANDMETER, résidant professionnellement au 8-10, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg en tant qu'Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010

- de réélire DELOITTE S.A. en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Certifié conforme et sincère
Pour KALTCHUGA FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009066797/18.

(090078512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Private Estate Life S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 34.402.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société en date du 8 mai 2009

En date du 8 mai 2009, l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

prolonger les mandats de

- Monsieur Thomas AIRD FRASER
- Monsieur Paul WOLFF
- Monsieur Michel WOLTER
- Monsieur Henk RAUE
- Madame Juanita STUDEN-KILIAAN
- Monsieur Machiel Jansen SCHOONHOVEN
- Monsieur Ravi SINHA
- Madame Sally ROCKER

en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010,

prolonger le mandat de Monsieur Thomas AIRD FRASER en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010,

prolonger le mandat de PricewaterhouseCoopers en tant que réviseur d'entreprise de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Private Estate Life S.A.

Signature

Référence de publication: 2009066799/28.

(090078570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Centre Cyberentreprises Européen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, route de Dudelange, Z.I. du Schéleck.

R.C.S. Luxembourg B 74.914.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée général ordinaire du 13 mai 2008

1. L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Monsieur André CASANOVA, Monsieur René FRANCESCHETTI et de Monsieur Marc CECCHINI.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

2. L'assemblée décide de renouveler le mandat du Commissaire Aux Comptes de Monsieur Richard GAUTHROT.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire.

Référence de publication: 2009066689/20.

(090078234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.
